



PROFESSIONSBOIS

L'interprofession de la filière
forêt-bois de Normandie

ASSEMBLEE GENERALE
du 26 septembre 2019 à CAEN
Espace Gutenberg
14h30 - 18h30

Présents : 30 personnes (Cf. liste émargement Annexe 1) et 5 procurations.

Rapport moral 2018

Présenté par Christian Piquet, président

Si 2017 a été l'année du rapprochement et si 2019 sera l'année du renouvellement, 2018 est l'année de la fusion des équipes, de la mise en place concrète sur le terrain de l'association,

2018 a connu le départ d'une partie de l'équipe d'Alençon et notamment celui de son directeur Jean Marie Leclercq qui a fragilisé le fonctionnement et la structure de l'association. L'arrivée de la nouvelle directrice, Anne Bablon, a permis de voir que la cohésion des équipes ne s'est pas réalisée, qu'elles n'ont pas su partager leurs savoirs, leurs savoir-faire et objectifs de réalisation respectifs.

Le contexte actuel a mis la filière Forêt Bois sur le devant de la scène, solution idéalisée par nos contemporains pour répondre à tous les enjeux. Cette mise en avant a des effets inattendus, développant des contraintes sociétales complexes mais aussi des défis scientifiques dus au changement climatique, techniques autour de l'usage du bois comme matériau de substitution dans la construction, l'emballage, l'aménagement, l'énergie, la chimie...

Nous devons construire pour notre association un projet commun ambitieux et partagé par le plus grand nombre des adhérents et professionnels.



Rapport financier 2018

Présenté par Jacques Colibert, Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF
PROFESSIONSBOIS ASSOCIATION
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
TOTAL (I)	64 752,89	47 711,36	17 041,53	24 192,79
ACTIF CIRCULANT				
Marchandises	929,23		929,23	3 132,84
Avances et acomptes versés sur commande				2 347,20
Créances redevables et comptes rattachés	12 127,30		12 127,30	24 073,20
Autres	135 961,49		135 961,49	266 871,71
Disponibilités	602 346,37		602 346,37	333 717,19
Charges constatées d'avance	3 185,03		3 185,03	5 027,93
TOTAL (II)	754 549,42		754 549,42	635 170,07
TOTAL GENERAL (I + II)	819 302,31	47 711,36	771 590,95	659 362,86

BILAN PASSIF
PROFESSIONSBOIS ASSOCIATION
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	250 413,43	250 413,43
Autres réserves	76 224,51	76 224,51
Report à nouveau	233 498,33	271 448,43
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 727,41	-37 950,10
TOTAL (I)	558 408,86	560 136,27
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		3 588,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 083,72	15 420,47
Dettes fiscales et sociales	64 454,17	77 757,41
Redevables créditeurs	2 199,20	
Produits constatés d'avance	136 445,00	2 460,00
TOTAL (II)	213 182,09	99 226,59
TOTAL GENERAL (I+II)	771 590,95	659 362,86



COMPTE DE RESULTAT

PROFESSIONSBOIS ASSOCIATION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18	Du 01/01/17	Variation N/N-1	
	au 31/12/18	au 31/12/17	en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	8 855,04	1 306,74	7 548,30	577,64
Production vendue (biens et services)	78 728,41	114 200,25	-35 471,84	-31,06
Subventions d'exploitation	396 424,66	434 918,56	-38 493,90	-8,85
Reprise sur provision, amorts, transferts de charges	17 836,62	2 452,44	15 384,18	627,30
Autres produits (hors cotisations)	22 127,80	33 846,16	-11 718,36	-34,62
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	523 972,53	586 724,15	-62 751,62	-10,70
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	2 981,76	2 868,00	113,76	3,97
Variation des stocks de marchandises	2 203,61	-1 713,44	3 917,05	228,61
Autres achats et charges externes *	149 215,19	201 696,49	-52 481,30	-26,02
Impôts, taxes et versements assimilés	6 987,21	12 851,31	-5 864,10	-45,63
Salaires et traitements	257 210,98	287 960,75	-30 749,77	-10,68
Charges sociales	99 921,84	114 219,03	-14 297,19	-12,52
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 174,75	7 005,66	1 169,09	16,69
Autres charges	867,15	923,60	-56,45	-6,11
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	527 652,49	625 811,40	-98 248,91	-15,70
RESULTATS D'EXPLOITATION (I) - (II)	-3 589,96	-39 087,25	35 497,29	90,82
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	1 731,46	1 405,15	326,31	23,22
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1 731,46	1 405,15	326,31	23,22
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	18,91		18,91	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	18,91		18,91	
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 712,55	1 405,15	307,40	21,88
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150,00	182,00	-32,00	-17,58
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	150,00	182,00	-32,00	-17,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES		450,00	-450,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		450,00	-450,00	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	150,00	-268,00	418,00	155,97
SOLDE INTERMEDIAIRE	-1 727,41	-37 950,10	36 222,69	95,45
TOTAL DES PRODUITS	525 853,99	588 311,30	-62 457,31	-10,62
TOTAL DES CHARGES	527 581,40	626 261,40	-98 680,00	-15,76
EXCEDENT OU DEFICIT (3)	-1 727,41	-37 950,10	36 222,69	95,45

Les résultats de l'exercice 2018 sont équilibrés. Les départs de salariés ne se sont pas encore fait sentir. Le déficit est inférieur à celui de l'exercice précédent. Les comptes 2018 sont certifiés purement et simplement.



Budget prévisionnel 2019

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		7 600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		12 000
Achats matières et fournitures			73 - Dotations et produits de tarification		
Autres fournitures		7 600	74 - Subventions d'exploitation		
61 - Services extérieurs		70 028	ADEME		93 850
Locations		58 228	Région		205 000
Entretien et réparation		3 700	FBF		60 000
Assurance		5 800	CI Dept 61		24 500
Documentation		2 300	Gal Pays Auge		4 000
62 - Autres services extérieurs		78 500	DRAAF Transversal & Prospective		34 000
Rémunérations intermédiaires, Prestations et honoraires		37 000	CPIER VDS		12 500
Publicité, publications		6 500	FBR		3 000
Déplacements, missions, réception		9 000			
Services bancaires, autres services		26 000			
63 - impôts et taxes		1 690			
Impôts et taxes sur rémunération		1 160			
Autres impôts et taxes		530			
64 - Charges de personnel		309 616			
Rémunération des personnels		193 406			
Charges sociales		98 280			
Autres charges de personnel		17 930			
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		
			Cotisations		20 000
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		1 500
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		9 132	78 - Reprises sur amortissements et provisions		
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
TOTAL DES CHARGES		476 566	TOTAL DES PRODUITS		471 850

Le Prévisionnel 2019 subit l'actualité. Les réserves vont permettre de passer la zone de tension pour retrouver une dynamique en 2021, à condition de maintenir l'activité de production.

Cotisations 2020

Les cotisations de 2020 subiront une augmentation de 2%, arrondie à l'euro supérieur.

Approuvé à l'unanimité.

COTISATION DE BASE :	Montant de la cotisation 2020
Une entreprise de moins de 10 salariés	102,00 €
Une entreprise de 11 à 50 salariés	194,00 €
Une entreprise de 51 à 100 salariés	357,00 €
Une entreprise de plus de 100 salariés	638,00 €
Une association professionnelle représentative	357,00 €
Un syndicat professionnel	1 133,00 €
Un centre de formation ou une association loi 1901	97,00 €
Sympathisant (Individuel hors filière, retraité, etc....)	51,00 €
CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE LIBRE	

Rapport d'activité 2018

Présenté par Anne Bablon, directrice.

ADEME

PRIMABOIS

AMI DYNAMIC RM

AMI DYNAMIC ARBRE

AMI DYNAMIC ARMO BOIS

Accompagnement E+C-

Communauté d'Agglomération Seine Eure

Accompagnement prescription bois construction

Conseil Départemental Manche

EcoFab

DRAAF Normandie ADEVBOIS

La Forêt Bouge

Prospective filière

Frêne

Panneaux pédagogiques de chantiers

DREAL Normandie / Leader

Construction en bois Pays d'Auge

France Bois Forêt

Prescription construction Bois

- Interprofession de la filière Forêt-Bois de Normandie

Antenne : 8 rue Jean Rostand 76140 Le Petit Quevilly - Tél : 02 35 61 55 59 - Fax : 02 35 61 55 52

Siège : Maison de la vie associative- 25 rue Desrèes - 61 000 Alençon

e-Mail : contact@professionsbois.com

Membre du réseau :



France Bois Région

Participation aux travaux des commissions nationales Bois énergie

Métropole Rouen Normandie

Prescription bois construction

PNR Normandie Maine

ANIMATION PDM

Prix National Construction Bois 2018

Récompense les projets dans lesquels le matériau bois est le mieux utilisé et le mieux mis en valeur, d'un point de vue technique ou architectural.

Région Normandie - Contrat d'objectif Forêt Bois 2018-2020

Rédaction conjointe du COB jusqu'à sa signature en juillet 2018

Le contrat d'objectifs finalise la Nouvelle politique régionale adaptée aux enjeux de la filière forêt-bois normande.

Il regroupe autour de ses enjeux et objectifs l'interprofession (ProfessionsBois), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie.

Enjeux :

Mieux valoriser le bois, notamment le bois normand

Accroître la compétitivité de la filière et développer son économie

Renforcer les compétences des acteurs de la filière

Gérer plus durablement la ressource forestière et bocagère

Rendre la filière forêt-bois normande plus visible et plus attractive

Conclusion

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité moins une abstention.



Présentation PEFC

Olivier Billeau directeur PEFC OUEST

Cf Diaporama en Annexe 3

PEFC gardien de l'équilibre forestier

Nouveau positionnement & campagne de communication_ 24 septembre 2019 :

<https://www.pefc-france.org/qu-est-ce-que-pefc/>

« L'implication de tous les acteurs dans la recherche permanente du consensus », telle est la mission du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) inscrite dans ses statuts dès 1999. Une mission qui prend racine dans la création de PEFC et permet de garantir la gestion durable de la forêt dans toutes ses dimensions :

la dimension sociétale de la forêt, une réelle prise de conscience dès la fin du vingtième siècle. PEFC contribue à protéger ceux qui vivent dans les forêts, y travaillent et s'y promènent.

la dimension environnementale de la forêt, de plus en plus prégnante avec des informations sur les indices de biodiversité qui s'érodent et la nécessité de capter de plus en plus de carbone, le bois en étant constitué pour moitié de son poids. PEFC positionne la forêt comme réserve de biodiversité en France avec ses 138 espèces d'arbres, 73 espèces de mammifères et 120 espèces d'oiseaux, comme capteur de plus de 10% de CO2 émis chaque année en France et donc régulateur du climat...

la dimension économique, enfin, par sa fonction de production avec 440 000 emplois liés à la filière forêt-bois-papier. Avec les demandes en bois-matériau et en bois source d'énergie qui vont croissantes, PEFC participe à une gestion raisonnée de la ressource bois.

Présentation de l'Institut Lemonnier - Ecole de production

100% Bosco – École de Production Lemonnier CAP Constructeur Bois

<https://institut-lemonnier.fr/formation/cap-constructeur-bois/>

Etienne Aubin, directeur

Sébastien Leroyer adjoint

Lionel Girault adjoint

Cette école est issue des écoles Don Bosco, créateur de l'apprentissage. Bosco signifie bois.

Elle est dédiée à la formation à la construction bois.

11 élèves pour cette année, cycle de formation sur deux ans.

Le financement, avec un objectif de 60000€ par année scolaire, est de 1/3 Région, 1/3 production, 1/3 taxe d'apprentissage.

Objectifs de la formation

Donner les compétences de base pour la fabrication de construction en bois selon le mode artisanal et industriel à l'unité ou en petites séries.

En école de production, la pédagogie est très simple : L'élève FABRIQUE pour APPRENDRE.

Les jeunes passent 2/3 du temps en atelier et 1/3 en cours généraux. Ils sont accompagnés personnellement par des maîtres professionnels issus du monde de l'entreprise.

Considérés comme de vrais professionnels, les jeunes sont amenés à produire un travail de qualité destiné à une véritable clientèle. C'est en réalisant des commandes que la maîtrise du métier s'acquiert de façon privilégiée.

À l'issue de leur formation, 50% d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études, quand les autres font le choix d'entrer dans la vie professionnelle avec un taux d'embauche avoisinant les 100%

Débouchés professionnels

Le constructeur bois réalise le dimensionnement d'éléments de constructions en bois sur diverses structures : maisons à ossatures bois, hangars agricoles, ateliers, passerelles ou bâtiments publics. Il fabrique en atelier les ouvrages en bois et en matériaux dérivés du bois dont il a besoin. Il assure la pose de ces éléments préfabriqués de structures bois sur le chantier. L'assemblage des ossatures : panneaux, poutres, planchers... se fait en atelier avant d'arriver sur le chantier de construction dans le cas d'une construction neuve, alors que lors d'une rénovation, le montage en atelier est plus limité et la plus grande partie du travail s'effectue sur place.

Formations complémentaires : Les métiers du bois : menuisier, ébéniste, charpentier

Avantages de cette formation

Cette formation permet de valoriser et développer sa créativité, son goût pour le travail précis et soigné. Elle développe un lien fort avec le secteur professionnel qui favorise l'insertion des jeunes.

Présentation des actions 2019

Organisation

Nouveaux bureaux

L'équipe a emménagé mi-mars dans les locaux de Petit Quevilly au 8 rue Jean Rostand.

Nouveau siège social

Le siège social est, depuis le 1^{er} septembre 2019, sis au 25 rue Desmees 61000 Alençon, dans les locaux de la Maison de la vie associative MAV.

Nouvelle équipe de cinq personnes, avec un objectif de 7 salariés pour fin 2019 :

Directrice : Anne Bablon MinesParisTech, >25 années d'expérience,

Responsable Communication : Stéphanie Bisman ISCOM, 10 années d'expérience,

Chargé de mission produits industrie compétitivité : Quentin Carle Ingénieur Mines Alès – Polytech Montréal, jeune diplômé,

Chargé de mission Prescription bois construction : Patrice Bideau, Architecte biomatériaux, > 25 ans d'expérience,

Chargé de mission Prescription bois construction : Brice Tabacchi Ingénieur INSA Strasbourg option construction, jeune diplômé,

Deux recrutements en cours :

Assistante de direction-documentaliste-gestionnaire BDD en CDI,
Chargé de mission Forêt amont.



ACTIONS 2019

ADEME

Accompagnement de projets dans le cadre de la diffusion du label E+C-

CPIER Vallée de Seine PROBOIS

Etude de faisabilité technique et économique de fret fluvial vers l'Île de France. Faisabilité de massification des flux.

Etude de qualification du hêtre sous forme BLC, en vue d'une norme européenne.

Etude du développement industriel au travers des implantations régionales.

DRAAF Normandie ADEVBOIS

Prospective filière. Participation au PRFB

Animation transversale

Participation : Plan tempête et gestion de crise

DREAL Normandie / Leader

Construction en bois Pays d'Auge

Inventaire des projets, des techniques.

Mise en forme et diffusion de l'information

France Bois Forêt

Prescription construction Bois

France Bois Région

Participation aux travaux des commissions nationales Bois Energie, BDD...

Référent de la commission Compétitivité de la filière

Prix National Construction Bois

Prix Régional Environnement Construction

Récompense les projets dans lesquels le matériau bois est le mieux utilisé et le mieux mis en valeur, d'un point de vue technique ou architectural

Région Normandie - Contrat d'objectif Forêt Bois 2018-2020

Action 1 : Prescription et valorisation du bois local dans la construction

Action 2 : Développer des produits valorisants pour la ressource normande

Action 3 : Amplifier et développer la marque Normandie Bois Bûche

Action 4 : Soutenir et structurer les Entreprises de Travaux Forestiers

Action 5 : Soutien à la compétitivité des entreprises

Action 6 : Mise en visibilité des formations et attractivité des métiers

Action 8 : Une communication structurée vers des cibles multiples

Communication

HERMIONE

Date : 6 juin 2019

Lieu : Caudebec-en-Caux lors de l'escale du voilier Hermione

Une exposition de ProfessionsBois avec un zoom sur le chêne et la construction navale

Six partenaires : ONF, Alliance, Urcofor, Lycée du Bois d'Envermeu, Compagnons du Devoir, PEFC



SALON MAISON DECO – Espace Maison en bois

Dates : du 27 au 29 septembre 2019

Lieu : Salon Maison Déco – Parc Expo Rouen

15 000 visiteurs attendus sur le salon

cinq établissements partenaires

une expo Prix Bois Construction Environnement

418 m² de stands dont 280 m² d'espace démonstration

Prix bois construction environnement

C'est déroulé durant tout le printemps 2019.

52 projets

8 lauréats

Remise des prix lors du colloque le 23 octobre 2019

Une brochure de 40 pages reprenant les lauréats et les projets candidats

Annuaire Bien construire 2019

Annuaire des entreprises normandes de la construction bois

Zoom sur les entreprises adhérentes

Un document imprimé de 44 pages

Un nouveau site internet pour l'interprofession forêt bois

Plus complet et plus ergonomique : un site principal et quatre sites satellites,

Agenda des évènements,

Raccourcis réseaux sociaux,

Responsive,

Visuels percutants et professionnels,

Lancement : 18 octobre 2019

Colloque d'Alençon

Dates : 23 octobre 2019

Thème : Compétitivité de la filière

Présence d'élus du Département de l'Orne et de la Région Normandie.

- Changement climatique et compétitivité de la filière,
- Bois locaux et labels territoriaux : vers d'autres formes de compétitivité ?
- Les grands projets nationaux et régionaux de construction bois,
- Observatoire national de la construction bois, chiffres nationaux et régionaux,
- Bois énergie et compétitivité de la filière,
- Remises des Prix Bois Construction Environnement Normandie 2019.



Les réseaux sociaux

Facebook : 675 abonnés

<https://www.facebook.com/pbnormandie/>

Twitter : 826 abonnés

<https://www.twitter.com/ProfessionsBois>

LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/professionsbois>

Produits – Entreprises – Compétitivité

Contrat d'objectif région Action 2 « Développer des produits valorisants pour la ressource normande »

Module 1 La montée en puissance d'une production quantitative et qualitative régionale de produits constructifs

Objectifs : Identifier de nouveaux débouchés pour les essences secondaires normandes

(Frêne, Aulne, Merisier, Alisier, Erable sycomore)

Moyens : 20 étudiants ESB et Bordeaux Sciences Agro pendant 4 mois

Échéance : février 2020

En parallèle, Fibois Hauts de France a lancé une étude des marchés du sud-est asiatique pour le frêne.

Autres résultats attendus : Evaluation des gisements régionaux, des débouchés et valorisations, des marchés.

Contrat d'objectif région Action 1 Valorisation du bois dans la construction

Module 5 « Valorisation des produits normands par l'accompagnement FDES »

Une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit de construction.

1/ **Appel à participation** auprès d'entreprises volontaires normandes par ProfessionsBois & FNB pour l'élaboration de nouvelles FDES ;

Résultats : 16 au niveau national dont 3 normandes : **20% de l'effectif national**

2/ **Compilation des FDES collectives produits bois** (51 fiches) et mise à disposition

Contrat d'objectif région Action 2 Valorisation du bois dans la construction

Module 2 « L'origine Normandie des produits au cœur de stratégies marketing »

Benchmark des autres certifications et actions au niveau national,

Questionnaire à l'intention des professionnels,

Enquête auprès du grand public,

Objectif : Statuer sur l'opportunité d'une distinction « Bois de Normandie »

Répondre à la question : Bois de Normandie : produit et/ou transformé en Normandie,

Connaitre la demande du consommateur pour un produit « Bois de Normandie »,

Vérifier l'intérêt pour l'entreprise,

Evaluer l'impact sur la compétitivité de la filière,

Si convergence des intérêts, identifier le type d'action, le périmètre et les cibles.



Base de données ProfessionsBois

Fusion des BDD ProfessionsBois (2016) et Anoribois : plus de 8 000 lignes,

Reformatage des données,

Réflexion en cours sur leur intégration à la BDD FBR nationale.

Autres thématiques 2019

Evaluation des capacités de transformation en gros bois et adaptation de l'outillage (financements),

Développer la connexion entre industriels et designers à travers des rencontres à thème,

Trophées de l'innovation,

Développer un processus d'accompagnement des entreprises et mettre à jour en temps réel la liste des aides, subventions, appels à projets,

Développer les synergies entre formations des métiers du bois.

Quelles ambitions pour l'interprofession Forêt Bois de Normandie ?

Quels objectifs ?

Quelle stratégie ?

Quels moyens ?

Quel modèle économique ?

Avec quels partenaires ?



Conclusion de Christian Piquet

Si la fusion a eu du mal à se réaliser, la filière doit se reformer, se regrouper et travailler ensemble à un projet commun. Ils peut y avoir des dissonances, il faut ouvrir le débat et arriver au consensus pour être crédible.

Nos partenaires ont besoin de réponses, d'objectifs communs clairs, réalistes et réalisables, qui n'appartiennent pas au seul élu politique. Nous devons montrer aux partenaires notre volonté commune et collective.

Ce matin, lors du CA, il y a eu une vraie mobilisation des organisations professionnelles, qui prouve que l'on ne défend pas un seul produit, une seule essence, mais tous les produits et toutes les essences.

Nous nous sommes donnés trois mois pour écrire notre projet commun et retrouver notre place légitime. Nous ne devons pas laisser à quelques uns la possibilité d'imposer à l'ensemble de la filière des volontés qui vont à l'encontre de l'intérêt des entreprises, l'intérêt commun.

Le travail de cette Commission Projet sera rapide, organisé et productif. Il doit permettre de recréer, retrouver le lien entre les élus et les collaborateurs.

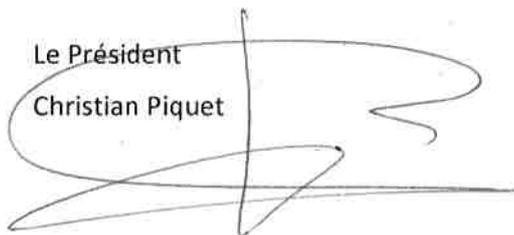
Je vous donne rendez-vous avec le schéma directeur de l'interprofession pour les vœux de l'année 2020.

FIN DE SEANCE A 18H

PJ : Présentation ProfessionsBois

Présentation PEFC

Le Président
Christian Piquet



Le Secrétaire
François Heutte

Les partenaires de ProfessionsBois

